



--- Limite de concession  
--- Limite de commune  
--- Limite de section  
--- Zone d'alluvions (d'après carte géol.)

▼ Piézomètre de nappe des GTI  
▼ Piézomètre de nappe alluviale  
▼ Piézomètre d'aquifère minier (\*\*): sous condition  
● Piézomètre des tunnels et bassins (ICPE)  
● Forage de rabattement de nappe (\*): en projet (\*\*): sous conditions  
● Station de pompage (nappe des GTI)  
● Station de relèvement (DPSM)  
● Station de pompage dans le réservoir minier  
● Station de déferstation (\*): en projet  
--- Digue

▭ Zones où la nappe est à moins de 3m de la surface à l'état actuel  
▭ Zones où la remontée de nappe est supérieure à 0,50m  
▭ et où la nappe sera à moins de 3m de la surface à l'état futur  
▭ Zones où la nappe remontera au-dessus de la surface à l'état futur  
▭ Zones où la nappe remontera au-dessus de la surface à l'état futur (avec forages de rabattement)

D'après les études détaillées des remontées de la nappe des grès après arrêt des exhaurs  
 sur les concessions de La Houve, Sarré et Moselle et De Wendel  
 Zones Hydrogéologiques avec pompage minier et sans forages de rabattement  
 - ANTEA A32023/A - ANTEA A38802/A - ANTEA A35769/B -

**COMMUNE DE HOMBOURG HAUT**  
**ALEAS EAU**  
 (Liés aux anciens travaux d'exploitation de houille  
 et à leur ennoyage)  
**PLAN DE SITUATION**